



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9 point 2. alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société CARROSSERIE ROEMEN S.à r.l. a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque STILL, du type R60-20, avec le numéro de construction 60121975 à Kehlen, 30, ZAE Kehlen.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2024/1393/176 du 27 mars 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 12 avril au 27 avril 2024 inclus.

Kehlen, le 12 avril 2024

L'échevin délégué,
Romain Kockelmann



Le Secrétaire,
Marco Haas

29/04/2024